

## Contrat de location de biens entre particuliers

Je soussigné Madame, Monsieur (le Propriétaire Prénom et Nom) :

Téléphone :

Adresse mail :

Adresse postale :

Date et lieu de naissance :

Numéro carte identité / passeport :

Atteste par la présente louer (l'objet loué) Nom usuel :

Description :

Date et heure de début de location :                      Date et heure de fin de location :

Prix total location : ..... FCFA

Prix total location : ..... EURO

Valeur estimée du bien au moment de la location :

à Madame, Monsieur, (Le Locataire Prénom et Nom) :

Téléphone :

Adresse mail :

Adresse postale :

Date et lieu de naissance :

Numéro carte identité / passeport :

Le Locataire s'engage à utiliser le Bien à des fins conformes aux usages normaux du Bien. Il s'engage à en prendre soin et à protéger l'intégrité du Bien. Dans le cas où le Locataire restitue le Bien en mauvais état, mal entretenu, ou dans un état de fonctionnement, technique ou de propreté ne correspondant pas à un usage ni à une usure locative normale, constaté dans les 7 jours suivant la restitution, le locataire accepte de payer les frais de remise en état, de réparation ou de nettoyage, sur présentation de la facture correspondante.

Pendant la période de location du Bien, le propriétaire est déchargé de toute responsabilité concernant le Bien et son utilisation. Les dommages occasionnés par le Locataire seront à sa charge. Quelles que soient ses réparations éventuelles, le bien restera la propriété du propriétaire. En cas de non restitution du Bien, le Locataire sera tenu de payer au Propriétaire la valeur estimée du bien telle que mentionnée ci-dessus.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

en deux exemplaires, dont un est remis à chacune des deux parties qui le reconnaît.

Signature du locataire

Signature du propriétaire :

*Le site [www.Chik&pratik.com](http://www.Chik&pratik.com) n'est en aucun cas partie prenante du présent contrat et ne pourra être tenu comme responsable, direct ou indirect, d'éventuels litiges ou dommages relatifs à l'exécution du contrat. Si, en cas de litige, le Locataire et le Propriétaire ne trouvent pas de solution à l'amiable, alors les tribunaux du lieu de signature du présent contrat seront retenus pour seuls compétents.*